



## UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

### COMMUNIQUE DE L'USP du 30 septembre 2010

#### **L'AVENIR DE LA PSYCHIATRIE EST EN JEU ! NOUS SAURONS LE DEFENDRE...**

L'USP, lors de son Conseil National du 26 septembre 2010, a pris une nouvelle fois la mesure de l'ampleur des luttes à mener pour la défense d'une psychiatrie humaniste et républicaine, au service de la population en souffrance, et non des intérêts concurrentiels de l'Etat néolibéral.

De nombreux adhérents de l'USP, membres ou non du collectif contre la nuit sécuritaire (dit collectif des 39), ont participé au grand meeting de ce collectif organisé le 25 septembre, contre la réforme sécuritaire de la loi de 1990 sur les soins sans consentement.

De nombreux adhérents de l'USP participent également à la promotion de l'appel « Mais c'est un homme », lancé avec de multiples organisations politiques, d'usagers de la psychiatrie, et de défense des droits de l'Homme, contre cette même réforme.

Ce que tous nous combattons est identique : le renforcement d'une politique arbitraire d'enfermement, où le rôle répressif de l'Etat est conforté et les droits individuels bafoués ; les attaques normatives, comportementalistes et scientistes contre la liberté subjective ; le tournant historique gravissime introduit par la possibilité de soigner de force, sans limitation de durée, au domicile même des personnes.

Voici qu'avance le spectre terrifiant du grand renfermement intérieur... Un avenir radieux de la flichiatry, entraînant dans son sillage toute la société vers l'avènement d'un (auto)contrôle médical et psychologique généralisé, où chacun deviendrait son propre policier : tel est le retour de la barbarie qu'annonce ce projet de loi et qu'il nous faudra combattre.

Ce meeting et cet appel salutaires rassemblent donc une large part des professionnels de la psychiatrie, syndiqués ou non, d'usagers et de familles, de politiques. La question de la judiciarisation, comme garantie possible de la liberté des patients, loin d'être un sujet de discorde, est l'occasion d'approfondir les réflexions quant aux nécessaires alternatives à ce projet de loi liberticide (comme à la loi de 1990, inacceptable par les dérives qu'elle ne cesse de provoquer depuis 20 ans).

C'est dans ce contexte de synergie et de large rassemblement que l'USP continuera à œuvrer, avec le collectif contre la nuit sécuritaire, et toutes les autres organisations qui partagent ses valeurs éthiques et politiques, pour le retrait de ce projet de loi de grand renfermement.